



L'Agence Technique de la Charente

## ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 2 mars 2016

## PROCES-VERBAL

Liste des participants jointe au présent PV

### **Ordre du jour :**

#### **1. Activité de l'ATD16 en 2015 ;**

- Rapport d'activité 2015 et programme 2016,
- Zoom sur l'assistance aux adhérents en matière de marchés publics.

#### **2. Nouvelles pistes d'intervention pour l'ATD16 ;**

- Retour sur l'enquête des un an et perspectives.

#### **3. Adoption du Compte de Gestion 2015 ;**

#### **4. Adoption du Compte Administratif 2015 ;**

#### **5. Affectation du résultat 2015 ;**

#### **6. Vote du budget prévisionnel pour 2016 ;**

- Maquette Budget Prévisionnel 2016.

#### **7. Questions diverses.**

### INTRODUCTION

L'Assemblée générale est ouverte par M. Jacques CHABOT, Président de l'Agence technique de la Charente, qui remercie les élus de leur présence.

Mme Valérie LAFENETRE est désignée secrétaire de séance.

M. Jacques CHABOT, précise que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2015 est adopté à l'unanimité des **124 délégués** présents ou représentés.

## 1. ACTIVITE DE L'ATD16 EN 2015

L'élaboration d'un rapport et d'un programme d'activité répond à une obligation d'information prévue au sein du Code général des collectivités territoriales et relayée dans les statuts de l'ATD16. Conformément aux articles 11 et 15 de ces derniers, il appartient à l'Assemblée générale d'entendre lecture et de donner quitus de ce document. Ce document Présenté par M. le Président et, Mme Marie-jeanne VIAN (Vice-Présidente), vise ainsi à permettre une meilleure compréhension des missions menées par l'ATD16.

L'année 2015 s'est notamment caractérisée par un nombre important de demandes d'adhésions (47) et par des sollicitations nombreuses et diversifiées (230) des collectivités adhérentes.

Un focus sur l'appui offert par l'ATD16 en matière de marchés publics est réalisé par Ronan MEVELLEC (Directeur).

**L'Assemblée générale**, après en avoir délibéré :

- ✓ **approuve** le rapport d'activité pour 2015 de l'agence ainsi que le programme pour 2016 à l'unanimité.

## 2. NOUVELLES PISTES D'INTERVENTION POUR L'ATD16

Au terme de sa première année d'activité, l'ATD16 a souhaité savoir si ce nouveau service d'ingénierie répondait pleinement aux attentes de ses adhérents et envisager, le cas échéant, l'intégration de nouveaux domaines d'intervention. A ce titre, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des collectivités adhérentes. Sur les 203 questionnaires envoyés, 134 réponses ont été collectées ce qui confère une grande légitimité aux résultats.

Par ailleurs, parmi les nouveaux domaines d'intervention proposés, la gestion de la voirie communale, l'ingénierie financière et la rédaction des actes en la forme administrative remportent la ferveur des élus. Ainsi, 33,9% souhaitent que l'ATD16 intervienne sur la gestion de la voirie communale, 26,8% sur une mission d'ingénierie financière et 18,8% souhaitent l'assistance à la rédaction des actes en la forme administrative.

- **L'assistance à la rédaction des actes en la forme administrative**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L1311-13 la possibilité pour les maires et présidents d'EPCI de rédiger et d'authentifier les actes de vente et d'acquisition de biens (en se substituant, par conséquent, au travail du notaire).

**M. Fabrice GEOFFROY**, Notaire et Maire de Courcôme, demande la parole et attire l'attention de l'Assemblée sur les responsabilités juridiques et le niveau d'équipement nécessaire (télé actes) liés à cette prestation d'une part et sur la potentielle concurrence faite aux notaires dans un contexte de déréglementation partielle de l'activité d'autre part. Au-delà du coût moyen constaté (650€) pour un acte de vente d'un bien à l'euro symbolique, le premier syndic de la chambre des notaires de la Charente reste pleinement conscient du délai de traitement important de cette nature de dossier. Dès lors, il propose la signature d'une convention bipartite (ATD16-Chambre des notaires) afin que l'ATD puisse à la fois appuyer la commune dans la constitution d'un dossier complet et assurer un suivi global de cette question. De leur côté, les notaires pourraient s'engager à la fois sur un délai de traitement raisonnable et sur un cout négocié sur le volume.

Pour autant, maitre Geoffroy reconnaît qu'un en cas d'actes extrêmement simples (vente inférieure à 1 000€ d'un terrain entre 1 seul vendeur et 1 seul acquéreur notamment), des actes pourraient être réalisés en la forme administrative, il se propose même de participer à un prochain atelier de l'ATD16 pour former et initier les secrétaires de mairie à ce type de rédaction.

- **La gestion de la voirie communale**

Derrière l'expression de ce besoin, se cache deux réalités. La première, technique, liée à la qualification des travaux à réaliser et la seconde, plus juridique, liée à la gestion du domaine public (Mise à jour des tableaux de classement, arrêté de voirie, etc...)

S'agissant de la mise à jour des tableaux de classement et afin de répondre à une question de **M. Michel DELAGE**, Maire de Feuillade, **M. Marc FLECHARD**, délégué de Marillac-le-Franc rappelle à l'assemblée que la DDT, voici plusieurs années a mis à disposition de toutes les communes un CD-ROM contenant la version numérique de ces tableaux. L'objectif de cet outil était justement de permettre à chaque commune de mettre à jour rapidement son tableau de classement.

- **L'ingénierie financière**

Afin de parfaire son rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, l'ATD16 pourrait donc, lorsque cela s'avère nécessaire, proposer ce type de prestations aux collectivités (uniquement pour les projets dont elle assure l'étude de faisabilité). 2016 pourrait être mise à profit pour expérimenter sur un nombre choisi de communes, la mise en œuvre de cette mission. La sphère de l'ingénierie privée pourrait, pour ce faire, être mobilisée conformément à ce qui a été acté lors du précédent Conseil d'administration (8 Juillet 2015).

**L'Assemblée générale**, après en avoir délibéré :

- ✓ **prendre acte** des résultats de l'enquête susmentionnée ;
- ✓ **précise** qu'une convention pourra être établie avec la Chambre des Notaires de la Charente pour organiser la rédaction des actes en la forme authentique via le réseau des notaires et qu'un prochain atelier de l'ATD16 serait mis à profit pour permettre une formation des secrétaires de mairie aux actes en la forme administrative des ventes les plus simples,
- ✓ **propose** que M le Président organise une réunion relative à la voirie communale pour identifier et qualifier les carences constatées en la matière (axes technique et juridique)
- ✓ **envisage** une intervention à titre expérimental pour l'ingénierie financière dans le courant de l'année 2016.

### 3. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2015

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le décret 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Considérant que l'Assemblée générale doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Payeur départemental, pour l'année 2015 ;

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par M. le Payeur départemental avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par M. le Président ;

Vu le compte de gestion produit en annexe 1 et présenté par M. François BONNEAU, Vice-Président de l'ATD16 ;

**L'Assemblée générale**, après en avoir délibéré :

- ✓ **adopte** le compte de gestion du Payeur départemental pour l'exercice 2015 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2015.

#### 4. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Vu les articles L.2311-5, L. 1612-12, L.5212-2-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le décret 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu la délibération n°AG-02-R02 en date du 12 février 2015 approuvant le BP 2015 ;

Vu le compte administratif produit en annexe 2 ;

Considérant que l'Assemblée générale doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président, ordonnateur ;

Le Président ne prenant part au vote, M. François BONNEAU, Vice-Président de l'ATD16, présente le Compte administratif aux membres de l'Assemblée.

**L'Assemblée générale**, après en avoir délibéré :

- ✓ **adopte**, le compte administratif 2015 dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par M. le Payeur départemental,

#### 5. AFFECTATION DU RESULTAT 2015

A la suite de l'arrêté des comptes de l'exercice 2015 constitué par le vote du Compte administratif, l'Assemblée générale doit procéder à la reprise du résultat constaté à la clôture de l'exercice et à son affectation.

Considérant qu'en M14, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement ;

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement ;

Considérant que la section d'investissement affiche un résultat déficitaire ;

Considérant que l'excédent constaté en fonctionnement peut être reporté dans sa section respective mais aussi affecté en section d'investissement ;

**L'Assemblée générale**, après en avoir délibéré :

- ✓ **approuve** l'affectation du résultat de l'exercice 2015 d'un montant cumulé de 190 339.66 € au BP 2016.

## 6. VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL POUR 2016

Créée initialement en direction des communes rurales, l'agence représente les collectivités de Charente dans leur diversité. 50 % des adhérents comptent moins de 500 habitants, et 25 % des collectivités représentent plus de 1 000 habitants. Cinq communes de l'agglomération d'Angoulême sont adhérentes. Des intercommunalités de toutes tailles comptent également parmi les abonnés à l'ATD16.

A ce jour, l'agence technique de la Charente propose ses services aux 219 collectivités qui y adhèrent (dont 52 % des communes). A noter, en 2015, l'adhésion du Centre de Gestion de la Charente pour la partie « marchés publics » et celle du SDEG16 pour des raisons de solidarité.

Ce service d'ingénierie est porté par un établissement public administratif doté de moyens propres. Pour rappel, le Budget 2015 a été voté par l'Assemblée générale qui s'était réunie le 12 février 2015. Au titre de 2015, l'appel de cotisation a été réalisé dans le courant du mois de juillet dernier sur la base de la population « DGF » N-1.

- **le montant des participations des adhérents pour 2016**

Conformément à la grille des participations examinée ci-avant par le Conseil d'administration pour 2016 (joint en annexe), les recettes du budget 2016 seront constituées de la participation forfaitaire du Département à hauteur de **315 000 €** et des cotisations des collectivités territoriales au tarif inchangé de **1€/habitant** représentant à ce jour **235 000 €**.

- **affectation du résultat 2015**

En 2015, l'inscription budgétaire permettait l'emploi, à titre permanent, de 7 agents. L'Assemblée générale a décidé de commencer avec 5 ETP et a veillé à ce que l'installation matérielle et mobilière se fasse de façon raisonnable et en privilégiant, dès que c'était possible, le réemploi de mobiliers et matériels existants.

Toutefois, au vu de l'accroissement du nombre de demandes des adhérents en 2015, l'ouverture d'un emploi de secrétaire technique a été créée au tableau des emplois.

Cette maîtrise des dépenses conduit à présenter au terme de l'exercice 2015 un excédent de 190 339,66 € affecté selon le rapport ad hoc au BP 2016.

- **le budget prévisionnel pour 2016**

M. le Président rappelle que ce budget doit permettre à l'établissement public porteur de l'ATD16 de régler l'ensemble de ses dépenses en personnels, matériels, véhicules, locaux, formation, assurances,.... En effet, au-delà de sa participation forfaitaire annuelle, le Département ne consent aucun apport en nature ni aucune subvention.

**L'Assemblée générale**, sur l'avis du Conseil d'administration réuni le 2 mars 2016 à 17h30, et après en avoir délibéré :

- ✓ **adopte** le budget primitif (joint) pour l'exercice 2016 d'un montant total de :
  - **745 440 €** en fonctionnement,
  - **93 474 €** en investissement.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

- Sans objet.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 22h30.

\*\*\*\*

A Champniers, le - 2 MARS 2016

Le Président de l'ATD16, ,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

Jacques CHABOT



L'Agence Technique de la Charente

## Réunion de l'Assemblée générale

Mercredi 2 mars 2016

### Liste des participants

Sous la Présidence de M. Jacques CHABOT,

#### Etaient présents (115)

##### Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)

Jacques CHABOT	Canton de Charente-Sud	Isabelle LAGARDE	Canton de Charente-Sud
Patrick BERTHAULT	Canton de Boixe-et-Manlois	Jean-Michel TAMAGNA	Canton de Boème-Echelle
François BONNEAU	Canton de Val-de-Nouère	Didier VILLAT	Canton de Charente-Nord
Didier JOBIT	Canton de Tude-et-Lavalette		

##### Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Jack DESCHAMPS	Aignes et Puypéroux	Jean-Claude LEYMERIE	Gardes-le-Pontaroux
Jean-Jacques CATRAIN	Alloue	Bernard POITEVIN	Genac
Jean-Christophe BOBIN	Ambleville	Jean-Pierre LEONARD	Genouillac
Alain MORANGE	Anais	Marielle TESSON	Grassac
Christian DUFRONT	Angeac-Charente	Alexandra PERNAS-HERMOSO	Hiersac
Daniel POUPEAU	Aubeterre-sur-Dronne	Franck DUBUISSON	Isle d'Espagnac
Benoit DELATTE	Barbezieux Saint Hilaire	Claude CHARRIER	Jarnac
Dominique CHATELLIER	Barret	Jean-Jacques MULLER	Juillaguet
Yann ROCHER	Barro	Jean-Noël FOUGERON	Ladiville
Félix ROUSSELIERE	Berneuil	Jean-Paul CROCHET	Laprade
Valérie LAFENETRE	Bignac	Eric SARAUX	Le Lindois
Claude GUIARD	Birac	Armand BEAUFORT	Luxé
Olivier DE GUILLEBON	Bonnes	Christian RIVIERE	Magnac-Lavalette-Villars
Jean-Marie CAILLET	Bonneville	Michel COUTY	Magnac-Sur-Touvre
Jacques DESLIAS	Bouteville	Patrick BERTHAULT	Maine-de-Boixe
Michel LAPARIE	Boutiers-Saint-Trojan	André BARAUD	Malaville
Michel BUISSON	Brie	Eric GAUTHIER	Manot
Robert ROUGIER	Brigueuil	Claudine RODET	Mareuil
Didier MAUDET	Brossac	Marc FLECHARD	Marillac-le-Franc
Marie-Claude POINET	Chabanais	Jean-Marie ACQUIER	Marsac
Robert MITROPE	Challignac	Christophe TIMOTEI	Marthon
Pascale JOUARON	Champagne-Mouton	Franck RASSAT	Massignac
Gérard HUET	Champniers	Michel COQ	Mazerolles
Mickaël AUDOUIN	Charme	Jean-Christophe COR	Mérignac
Pascale HERBRETEAU	Cherves-Richemont	Jean-Marie TRAPATEAU	Montemboeuf
Gérard ROCHER	Chirac	Frédéric BERGEON	Montmérac
Alain JOSEPH	Combiers	Joël FOUCHE	Mouthiers-sur-Boème
Véronique FOUASSIER	Condéon	Didier VILLAT	Nanteuil-en-Vallée
Gilbert Germaneau	Confolens	Michel GALLARD	Nercillac
Rémy MERLE	Coulgens	Guy BERNARD	Orgedeuil
Fabrice GEOFFROY	Courcôme	Pierre MADIER	Parzac
Philippe ROUMEGIERAS	Deviat	Dominique DE CASTELBAJAC	Passirac
Denis BIOJOUT	Dirac	Daniel LEGENDRE	Pleuville
Frédéric BARON	Etriac	Michel LAIDET	Rouillac
Patrick DENIS	Exideuil sur Vienne	Franck DESSET	Rouillet-Saint-Espèphe
Michel DELAGE	Feuillade	Jean-Michel DUFAUD	Roumazières-Loubert
Marlène BLANCHIER	Fléac	Danielle CHAGNAUD	Roussines
Jean-Marie BARTHEL	Fouquebrune	Anne BERNARD	Rouzède
James VERGNAUD	Garat	Bernard LACOEUILLE	Saint-Amant-de-Boixe
Joël BAUDET	Saint-Claud		Vervant
Eric LAVOIX	Saint-Cybardeaux		Villefagnan

Francis BERTRAND	Saint-Genis-d'Hiersac	Sylviane BUTON	Villegâts
Danielle COMBEAU	Saint-Germain-de-Montbron	Jacques BREHIER	Villejoubert
Christophe PARNAUDEAU	Saint-Laurent-de-Belzagot	Marc VIGIER	Villiers-le-Roux
Marie-Jeanne VIAN	Saint-Preuil	Raymond SEVRIT	Voeuil-et-Giget
Jean-Louis MARSAUD	Saint-Projet-Saint-Constant	Jean-Christophe POURAGEAUD	Vouthon
Michaël CANIT	Saint-Sornin	Pascal BAUDIFFIER	Xambes
Robert GUILLOTON	Salles d'Angles	Jean-Paul CAILLETEAU	Yvrac-et-Malleyrand
Dominique SARLANGE	Sireuil	Jean-Louis STASIAK	Communauté de communes du Pays d'Aigre
Max VILETTE	Taponnat-Fleurignac	Serge GEIGER	Communauté de communes de Haute-Charente
Bernard DESSE	Tâtre (Le)	Jean-Guy GUYON	Communauté de communes Seuil-Charente-Périgord
Frédéric GENTET	Tourriers	Christian FAUBERT	Communauté de communes Charente-Boême-Charraud
Denis DUROCHER	Trois-Palis	Patrick BORIE	
Jean-Paul TERRASSIER	Tuzie	Béatrice SIMONET	
Jean-Guy CHAUVET	Vaux-Rouillac		
Clauddy SEGUINAR	Verteuil-sur-Charente		

## **Etaient excusés et représentés (9)**

### **Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)**

Catherine PARENT Canton de Jarnac

### **Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux**

Jean-Paul GERMANEAU	Anzac-sur-Vienne	Daniel SOUPIZET	Lesterps
Paul FRANCOIS	Bernac	Mauricette LE MERCIER	Montjean
Jean-Pierre DEMON	Bouchage	Patrick HUNEAU	Saint- Aulais-la-Chapelle
Jean-Michel THROMAS	Lessac	Catherine BREARD	Torsac

## **Etaient excusés (109)**

### **Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)**

Agnès BEL	Canton d'Angoulême 1	Florence PECHEVIS	Canton de Cognac-1
Michel BOUTANT	Canton de Val-de-Tardoire	Frédéric SARDIN	Canton d'Angoulême 2
Jeanne FILLoux	Canton de Gond-Pontouvre	Jérôme SOURISSEAU	Canton de Jarnac
Christine LABROUSSE	Canton de Tude-et-Lavalette		

### **Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux**

Stéphane VILLETTE	Agris	Christian GADRAT	Guizengeard
Guy ROUGIER	Ambernac	Bernard LAGARDE	Gurat
Gérard CHEVOLLEAU	Angeac-Champagne	Christophe FRAGNAUD	Londigny
Jean-Louis DAVID	Auge-Saint-Médard	Evelyne MAUBRUN	Mainzac
Wilfrid BERNIER	Aussac-Vadalle	Jean-Claude JOURDAIN	Marcillac-Lanville
Dany POIRIER	Bardenac	Patrick MESNARD	Mons
Arnaud DUCROQUET	Bellon	Christian LUCAS	Montboyer
Véronique FERRARO GRUEL	Bessé	Gwenhaël FRANCOIS	Montbron
Pierre POUX	Bioussac	Serge DEVIGE	Montigné
Jean-Philippe SALLEE	Blanzac-Porcheresse	Benoit SAVY	Montrollet
Murielle SOULAT	Blanzaguet-Saint-Cybard	Virginie PAILLETTE	Mosnac
Gérard GAYOUX	Bonneuil	Martial DESPORT	Mouldars
Michel ANDRIEUX	Bouëx	Pierre BROUILLET	Nabinaud
Jacqueline BARBEAU	Bréville	Jean-Claude BREAUD	Nonville
Jean-Pierre ELION	Brie-sous-Barbezieux	Christian ROUSSEAU	Oradour d'Aigre
Pascal ROUSSEAU	Brillac	Alain BIZE	Oriolles
Jean-Pierre BARDOULAT	Bunzac	Philippe ROUHAUD	Paizay-Naudouin-Embourie
Roland LEZIN	Chalais	Thierry MONTENON	Pérignac
Michel MARTIN	Chasseneuil-sur-Bonnieure	Thierry CHIPAN	Péruse (La)
Patrick STRACK	Chassenon	François MONGET	Pillac
Pierre-Yves BRIAND	Châteaubernard	Jean-Luc ABELARD	Pranzac
Jean-Louis LEVEQUE	Châteauneuf-sur-Charente	Christian LE GLOANIC	Puymoyen
Jean-Marc BROUILLET	Chazelles	Joël LASSOUDIÈRE	Raix
Marie-Hélène GOUFFRANT	Chillac	Yves GONZALEZ-REMARTINEZ	Rancogne
Xavier LAMIAU	Claix	Gaël PANNETIER	Rioux-Martin
Michel TOUZEAU	Courgeac	Pascal TOULISSE	Rivières
Géraldine BERNATET	Criteuil-La-Magdeleine	Jean-Pierre BESSE	Rochefoucauld (La)
François-Xavier ARLot	Douzat	Bernard MORISSET	Rochette (La)
Denis DONNARY	Ecuras	Jean-Paul GUILLON	Ronsenac
Eric NEBOU	Eraville	Pascal MONTERA	Rougnac
Daniel GUILLEMOT	Essards (Les)	Jean-Edouard DAMBIER	Saint-Adjutory
Roland FOURGEAUD	Esse	Jean-Jacques PUYDOYEUX	Saint-Amant-de-Montmoreau
Henri de RICHEMONT	Etagnac	Eric VEPIERRE	Saint-Bonnet

Sébastien FIXOT  
Jean-Paul VALADEAU  
Christian GOHIN  
Gérard GARON  
Gilbert RAMBEAU  
Franck BONNET  
Christophe DAMOUR  
Alain MIKLASZEWSKI  
Romain DOUTEAU  
Fabienne GODICHAUD  
Marie-Henriette BEAUGENDRE  
Marie-Edith PLANTIVERT  
Jean-Jacques DELAGE  
Dominique SOUCHAUD  
Jean-Louis NAU  
Gérard SORTON  
Denis VITEL  
Jean-Philippe ROY

Grand-Madieu  
Saint-Christophe  
Sainte-Souline  
Saint-Félix  
Saint-Fort-Sur-Le-Né  
Saint-Fraigne  
Saint-Laurent-des-Combes  
Saint-Martial  
Saint-Martin-du-Clocher  
Saint-Michel  
Saint-Saturnin  
Saint-Séverin  
Saint-Simon  
Saint-Sulpice-de-Cognac  
Salles-de-Barbezieux  
Salles-de-Villefagnan  
Saulgond  
Sigogne

Raymond BOURINET  
Eric CINIE  
Jacques DUPIT  
Jean PAUMARD  
Fabienne TISSOT-SZYMANSKI  
Franck GACHET  
Pascal VINSONNEAU  
Lionel HODIER  
Michel DESAFIT  
Jean-Pierre FLEURENCEAU  
Dominique ROLLAND  
Roland BARRIER  
Michel LALANNE  
Jacqueline LACROIX  
Jean-Claude LAFAYE  
Sylviane BUTON  
Jean-Michel BOLVIN

Saint-Brice  
Suaux  
Suris  
Taizé-Aizie  
Touvérac  
Touzac  
Triac-Lautrait  
Tusson  
Verrières  
Vibrac  
Vieux-Cérier (Le)  
Vieux-Ruffec  
Viville  
Vouzan  
Yviers  
Centre de Gestion de la Charente  
SDEG16

